
DIRECTION DU GUICHET UNIQUE

LE DIRECTEUR

**PIECES ET DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'OBTENTION DE
L'AUTORISATION D'OUVERTURE D'UNE MARINA**

1. Un formulaire de demande d'agrément à retirer à la Direction du Guichet Unique du Ministère du Tourisme ;
2. Une photocopie de la CNI ou l'attestation d'identité ou le titre de séjour du promoteur;
3. Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier;
4. Un titre de propriété ou contrat de bail emphytéotique ;
5. Un dossier technique comportant un plan de masse, les vues en plan, les coupes et façades principales ainsi que les devis descriptifs et estimatifs ;
6. Une copie de l'enquête de commodo et incommodo, dans le cas des projets à soumettre à l'examen de la commission interministériel d'attribution des terrains domaniaux destiné à la promotion touristique ;
7. Une étude de faisabilité avec la description des aménagements et le nombre des bateaux;
8. Une copie des statuts ;
9. Une copie du reçu de paiement des frais de dossier à la régie.

NB : le dossier doit être fourni en **dix (10) exemplaires** dont un original et **neuf (09) photocopies** reliées en spiral.

DIRECTION DU GUICHET UNIQUE

LE DIRECTEUR

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE D'UNE MARINA

DENOMME :

Réf. :/MINTOUR/DGU/ du.....

Nom et prénoms du promoteur :

Profession :

Nationalité :

Adresse :Tél. :

EMAIL :

Nature juridique :

Régime Fiscal :

N° Identifiant Unique (CEPICI) :

Situation géographique :

Superficie du terrain :

Capacité d'accueil (Anneaux) :

Montant des investissements prévus :

Nombre d'emplois prévus :

Nom et Prénoms du gérant :

Nationalité :

Diplôme (s) :

Signature de l'Agent DGU

Signature du promoteur